

# Bulletin d'information municipal

War araog atao / En avant toujours

## Mairie

### Horaires d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30

Vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h30

Samedi : 10h-12h (uniquement état civil)

### Contact

mairie@plabennec.fr / 02 98 40 41 32

## Marché

Place du Champ de Foire,  
le vendredi de 15h30 à 19h30  
**Port du masque obligatoire**

**4 décembre**  
**11 décembre 2020**

## Les élus à votre écoute / An diennidi a selaou ac'hanoc'h

Marie-Annick CREAC'HCADEC, Maire,

reçoit sur RDV : 02 98 40 41 32 - ma.creaccadec@plabennec.fr

Permanences hebdomadaires des adjoints en mairie :

Marcel LE FLOC'H	Finances	Vendredi - 10h/11h30	m.lefloch@plabennec.fr
Bruno PERROT	Sports	Samedi - 10h/11h30	b.perrot@plabennec.fr
Jean-Michel LALLONDER	Travaux	Sur RDV	jm.lallonder@plabennec.fr
Fabien GUIZIOU	Urbanisme, agriculture, logement, environnement	Sur RDV	f.guiziou@plabennec.fr
Hélène KERANDEL	Culture et patrimoine	Sur RDV	h.kerandel@plabennec.fr
Sylvie RICHOUX	Affaires sociales et Aînés	Mardi - 10h/11h30	s.richoux@plabennec.fr
Isabelle LEHEUTRE	Enfance, jeunesse et affaires scolaires	Mercredi - 10h/11h30	i.leheutre@plabennec.fr
Anne-Thérèse ROUDAUT	Communication, commerce, artisanat, le marché	Jeudi - 14h/15h30	at.roudaut@plabennec.fr



Retrouvez l'actu de la commune sur Facebook  
**@villedeplabennec**

## État civil

Ganet, dimezet, marvet

## Naissances

Maël LE GALL  
Aline LE ROUX

## Décès

M. Yvon KERJEAN, 71 ans

## A la une cette semaine ! / Keleier pennañ ar sizhun-mañ !

### Allègement du confinement à Plabennec : ce qui est ouvert et ce qui est fermé...

#### Ouverts et accessibles

- Les services en mairie (état civil, urbanisme, titres, CCAS...) sont en activité comme lors du confinement.

- L'accueil du CCAS s'effectue uniquement sur RDV du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30. ccas@plabennec.fr - 02 98 40 42 17

- La Maison de l'Enfance, les Services Techniques et l'Accueil de loisirs sont ouverts et en activité.

- La bibliothèque municipale est ouverte aux horaires habituels. Il est demandé aux usagers, pour leur sécurité et celle des agents, de respecter ces consignes : désinfection des mains à l'entrée des locaux, port du masque obligatoire à partir de 11 ans, respect des distances de sécurité. Pour les personnes fragiles ou empêchées, l'équipe de la bibliothèque peut préparer une sélection de livres à retirer sur RDV.

Horaires : lundi et mardi 15h30-17h30 - mercredi 10h-12h / 14h-17h30 - vendredi 16h30-18h30 - samedi 10h-16h (sans interruption) - bibliotheque@plabennec.fr - 02 98 37 61 58

- Les activités extrascolaires en plein air sont à nouveau autorisées. Les terrains de sport de la commune peuvent accueillir les mineurs.

- Les aires de jeux restent ouvertes, le port du masque y est recommandé en cas d'affluence. Les espaces verts et plans d'eau sont accessibles.

#### Fermés ou interdits

- Le local de l'Anim'ados reste fermé.

- Les salles communales restent closes.

- Les événements sur la voie publique sont interdits.

- L'Espace culturel est toujours fermé.

- Les salles de sport ne sont pas autorisées à rouvrir.

### Décorations de Noël : installation en cours



Les agents des Services Techniques de Plabennec, en collaboration avec des salariés de Bouygues énergies & services, mettent en place les décorations de Noël depuis quelques jours. Parmi les nouveautés, un ours et un renne, qui s'illuminent, ont été installés autour de la boîte du Père Noël afin de faire quelques séances photo...

### Un coup de pouce pour passer le BAF A ?

A partir du 30 novembre 2020 et jusqu'au 4 janvier 2021, la ville met à disposition un dossier de candidature à retirer à l'accueil de la mairie ou sur le site de Plabennec : [www.ville-plabennec.fr/jeunesse/adolescence](http://www.ville-plabennec.fr/jeunesse/adolescence)

En partenariat avec la CAF, 3 bourses BAF A vont être attribuées à hauteur de 50 % du coût total pour 2021.

Les conditions pour y prétendre :

- Être âgé au minimum de 17 ans en juillet 2021

- Être domicilié à Plabennec, Loc Brévalaire ou Kersaint-Plabennec

- Être lycéen, étudiant ou en recherche d'emploi

Plus d'infos : service Jeunesse au 06 16 91 74 42 ou par mail : [animation.jeunesse@plabennec.fr](mailto:animation.jeunesse@plabennec.fr) - dossier complet à déposer en mairie pour le 4 janvier 2021, dernier délai.

### Banque alimentaire : 3,9 tonnes de denrées !

Le CCAS de Plabennec remercie toutes les personnes qui ont répondu très généreusement à la collecte de la Banque alimentaire : 3,9 tonnes de denrées ont été collectées cette année, elles seront réparties entre les communes du canton. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé. Grâce à vous, le CCAS aidé du Secours Catholique, pourra, durant l'année à venir, porter secours aux plus démunis.

# SOS

## Consommer Local c'est VITAL





### Ordre du jour du prochain Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira le mardi 8 décembre 2020, à 20h. Conformément aux règles sanitaires en vigueur et à l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020, cette séance se déroulera salle Marcel Bouguen. L'ordre du jour sera le suivant :

- 1) Compte rendu de la séance du 5 octobre 2020
- 2) Création d'une commission extra-municipale « Mobilités douces » et désignation des représentants du Conseil municipal
- 3) Désignation de représentants à l'office municipal des sports
- 4) Rapport annuel de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées
- 5) Avis sur la dérogation à la règle du repos dominical des salariés pour l'année 2021
- 6) Cession d'une partie des parcelles cadastrées section AA421 et AA305 au bailleur social Aiguillon Construction
- 7) Demandes de subventions Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2021
- 8) Admissions en non-valeur
- 9) Décision budgétaire modificative
- 10) Ouverture par anticipation de crédits d'investissements pour l'exercice budgétaire 2021
- 11) Tarifs divers : mise à disposition de salles à l'espace culturel et cession de bois coupé
- 12) Convention cadre d'accès et d'utilisation des services facultatifs proposés par le Centre de Gestion du Finistère

### Drive-test derrière le laboratoire d'analyses

Les tests se déroulent du lundi au vendredi, uniquement sur RDV et muni du questionnaire. Prenez RDV au 02 98 34 90 04 ou en ligne sur Doctolib. Le questionnaire vous sera remis par mail, lors de la confirmation de votre RDV. Si vous n'avez pas internet, le questionnaire (version papier) est disponible en mairie, au groupe médical, aux cabinets infirmiers et au laboratoire.

### Les restaurants sont fermés pour l'instant, ils proposent la vente à emporter et en livraison :

Depuis le 28 novembre 2020, les commerces fermés ces dernières semaines ont réouvert avec un protocole sanitaire strict. Les services à domicile sont de nouveau autorisés. La réouverture des restaurants (et des bars) en revanche n'est toujours pas actée pour l'instant, elle est envisagée autour du 20 janvier pour les restaurants, en fonction de la situation sanitaire. Retrouvez ci-dessous les services mis en place par les restaurateurs de la commune pour la vente à emporter et en livraison.

#### Restauration - Plats préparés

<b>LE COLIBRI</b> 6 rue Maréchal Leclerc	02 98 40 41 16	Du lundi au vendredi un menu quotidien à emporter entrée, plat, dessert, boisson, avec la possibilité de prendre uniquement le plat chaud. Chaque jeudi nous préparons un plat de type couscous, kig ha farz, paella, tartiflette... <b>Facebook : Le Colibri Plabennec - Instagram : lecolibri_restaurant</b>
<b>KIG'S COOL</b> 11 rue des Trois Frères Le Roy	02 98 36 84 30	Hamburgers, paninis, américains, snacks... Ouvert 7/7j : lundi, mardi, mercredi : 11h30-13h30 / jeudi, vendredi, samedi : 11h30-13h30 et 18h-21h / dimanche : 18h-21h.
<b>LES VOYAGEURS</b> 21 rue desTrois frères le Roy	02 98 40 41 25	Hotel Restaurant – Les bons petits plats du chef à emporter du lundi au vendredi midi. Formule menus du jour Entrée Plat Dessert Boisson 12 € Réservation à partir de 9h. Menus consultable sur Facebook ou par téléphone. L'hôtel continue son activité normalement. Retrait à la réception de l'hôtel sur l'arrière de l'établissement. <b>www.hotel-restaurant-voyageurs.com - Facebook : Hôtel Restaurant Les Voyageurs</b>
<b>RESTO-KEBAB</b> 18 Place Général de Gaulle	09 54 94 16 42	Sandwich ou galette kebab, snacks, ... à emporter. Ouvert 7/7 j - du lundi au vendredi : 11h30 à 14h / 18h à 21h, samedi et dimanche : 18h à 21h
<b>AU P'TIT CREUX</b> 7 Place Général de Gaulle	02 98 40 45 19	Menus sur le site et Facebook tous les lundis. Commande par téléphone de 10h à 13h et de 18h à 20h/20h30 ou sur Messenger (FB). Cuisine généreuse, élaborée à partir de produits locaux. Restaurant labellisé "crêperie gourmande et "qualité tourisme". <b>Facebook : Au P'tit Creux - www.auptitcreux.org - contact@auptitcreux.org</b>
<b>TOUT FEU TOUT FRAIS</b> 328 rue A.Lavoisier, ZA de Penhoat	02 98 37 00 00	Fabricant de salades et de plats cuisinés dans lesquels les additifs, conservateurs, colorants et arômes ont été éradiqués. Vente en ligne ou à la boutique. Retrait à la boutique, 328 rue Antoine Lavoisier, ZA de Penhoat : du mercredi au vendredi de 7h à 18h, le samedi de 9h à 12h <b>Facebook : Tout Feu Tout Frais - Instagram : toutfeutoutfrais - www.toutfeu-toutfrais.com</b>

A noter que Le Kop et le Diabolo, comme précédemment, sont ouverts pour leurs activités, hors débit de boisson sur place.

Retrouvez la liste des commerces ouverts sur [www.ville-plabennec.fr](http://www.ville-plabennec.fr)

### Une offre d'emploi aux services techniques

Agent technique bâtiments spécialité peinture  
Poste à pourvoir : dès que possible  
Durée du temps de travail : 35 heures / sem.  
Détails : [www.ville-plabennec.fr/au-quotidien/emploi](http://www.ville-plabennec.fr/au-quotidien/emploi)

### Journée du citoyen

Les jeunes filles et garçons nés en octobre, novembre et décembre 2004 sont invités à se présenter en mairie, à leurs 16 ans révolus, avant le 31 décembre 2020. Il leur sera remis une attestation nécessaire pour les concours, examens, permis de conduire.

### Calendrier des pompiers en vente les samedis

En raison de la covid-19, les pompiers de Plabennec n'effectuent pas la tournée des calendriers cette année. En revanche, des permanences auront lieu au Super U et à l'Intermarché les samedis de 9h à 13h, jusqu'à la mi-décembre.

### Relevé des compteurs d'eau

Les agents communautaires vont commencer le relevé des compteurs d'eau. Nous vous remercions de rendre les abords accessibles. Contact : 02 90 85 30 52

### Collecte des déchets ménagers (CCPA)

Décalage des jours de la collecte : toutes les collectes prévues le vendredi 25 décembre seront décalées au samedi 26 décembre et toutes les collectes prévues le vendredi 1er janvier 2021 seront décalées au samedi 2 janvier 2021.



#### Le dicton de la semaine

« Dictons et Proverbes bretons » de Hervé Lossec

Ma peus c'hoant bevañ kozh

E rankez kas an avel fall diouzh da gof.

*Si tu veux vivre vieux, il te faut chasser le mauvais de ton ventre.*

Il n'est pas précisé si cela doit se faire sans bruit.



### Communauté Chrétienne Locale

Messe à Plabennec : dimanche 6 décembre  
Sur inscription au 02 98 83 00 43 - Places limitées

### Club Ar Steredenn : activités suspendues

En raison des dernières directives gouvernementales et du non accès aux salles municipales, toutes les activités du club y compris le réveillon de la Saint-Sylvestre, ne pourront se dérouler. Il faut attendre le 20 janvier pour savoir si une reprise est possible.

### Le Secours Catholique ouvre le mercredi

Le Secours Catholique ouvre ses portes mercredi 9 décembre dans le respect des gestes barrières. Les personnes souhaitant faire un don de vêtements ou d'objets (en bon état) sont invitées à les déposer lors des heures d'ouverture le mercredi de 13h30 à 17h. Contact : 06 38 64 05 94. Merci d'avance.

### Union Nationale des Combattants

Samedi 5 et jeudi 10 décembre, paiement des cotisations au local du 20, rue Maréchal-Leclerc selon les modalités de dissociation en vigueur ; tarifs : avec journal 29 €, sans journal 20 € et veuves 12 €.

### Strollad La Obra et le Secours Catholique sur le marché hebdomadaire pour les fêtes

- L'association Strollad La Obra sera présente sur le marché hebdomadaire de Plabennec **les vendredis 11 et 18 décembre** à partir de 16h et vous proposera différents objets réalisés à partir de bois de palettes, des compositions florales et différentes décorations de Noël. L'équipe de bénévoles vous remercie de votre passage au stand et de votre soutien.  
- Vente d'objets au profit du Secours Catholique, **le vendredi 11 décembre**, à partir de 16h (bougies, guirlandes, ...) afin de ne pas oublier de faire un geste envers les plus démunis, à l'approche de Noël, notamment dans cette période de confinement que nous vivons.

### Don du sang

Dans le contexte de l'épidémie, la collecte de sang doit absolument se poursuivre pour répondre au besoin des patients pour lesquels les transfusions sont vitales. Le don du sang est irremplaçable : ce geste essentiel et généreux permet de soigner un million de malades par an. Les personnes qui souhaitent se rendre sur un lieu de collecte doivent prendre RDV soit sur le site dondesang.efs.sante.fr ; rubrique RDV en ligne sur l'application don de sang.

Afin d'accueillir les donateurs dans le respect des mesures de sécurité, il est demandé aux donateurs de rester chez eux en cas de symptômes grippaux. Respecter les gestes barrières, ainsi que les consignes transmises sur place. Ne pas venir accompagné de personnes qui ne donnent pas leur sang. Les donateurs sont attendus à Plabennec : **le lundi 07 et le mardi 08 décembre de 08h à 13h salle Marcel Bouguen.**

Merci d'avance pour votre générosité. Prenez soin de vous.

### Attestation de déplacement dérogatoire

#### ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_\_, à : \_\_\_\_\_

Demeurant : \_\_\_\_\_

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :

Note : les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

1. Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou un établissement d'enseignement ou de formation ; déplacements professionnels ne pouvant être différés ; déplacements pour un concours ou un examen.

Note : à utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.

2. Déplacements pour se rendre dans un établissement culturel autorisé ou un lieu de culte ; déplacements pour effectuer des achats de biens, pour des services dont la fourniture est autorisée, pour les retraits de commandes et les livraisons à domicile.

3. Consultations, examens et soins ne pouvant être assurés à distance et l'achat de médicaments.

4. Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants.

5. Déplacements des personnes en situation de handicap et leur accompagnant.

6. Déplacements en plein air ou vers un lieu de plein air, sans changement du lieu de résidence, dans la limite de trois heures quotidiennes et dans un rayon maximal de vingt kilomètres autour du domicile, liés soit à l'activité physique ou aux loisirs individuels, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.

7. Convocations judiciaires ou administratives et déplacements pour se rendre dans un service public.

8. Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

9. Déplacements pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités périscolaires.

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_\_, à : \_\_\_\_\_

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :



#### ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_\_, à : \_\_\_\_\_

Demeurant : \_\_\_\_\_

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :

Note : les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

1. Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou un établissement d'enseignement ou de formation ; déplacements professionnels ne pouvant être différés ; déplacements pour un concours ou un examen.

Note : à utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.

2. Déplacements pour se rendre dans un établissement culturel autorisé ou un lieu de culte ; déplacements pour effectuer des achats de biens, pour des services dont la fourniture est autorisée, pour les retraits de commandes et les livraisons à domicile.

3. Consultations, examens et soins ne pouvant être assurés à distance et l'achat de médicaments.

4. Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants.

5. Déplacements des personnes en situation de handicap et leur accompagnant.

6. Déplacements en plein air ou vers un lieu de plein air, sans changement du lieu de résidence, dans la limite de trois heures quotidiennes et dans un rayon maximal de vingt kilomètres autour du domicile, liés soit à l'activité physique ou aux loisirs individuels, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.

7. Convocations judiciaires ou administratives et déplacements pour se rendre dans un service public.

8. Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

9. Déplacements pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités périscolaires.

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_\_, à : \_\_\_\_\_

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :



## Stade Plabennecois Football

L'AG pour la validation des comptes du Stade Plabennecois Football aura lieu le vendredi 18 décembre 2020 à 18h30 au clubhouse du club, sous réserve de la possibilité de se réunir, compte tenu des contraintes sanitaires en vigueur. A défaut, elle sera programmée en 2021. Tous les licenciés sont cordialement invités.

## Annonce / Kemennad

### Professions libérales

**Cabinet des Abers** - 1 rue du Penquer - Le cabinet informe son aimable clientèle que les permanences pour les vaccins anti-grippe se tiendront tous les samedis de 11h à 12h jusqu'au 12 décembre 2020.

### Activités commerciales

**Claude Fily, artisan menuisier** - A l'occasion de son départ en retraite, Claude Fily, artisan menuisier, tient à remercier chaleureusement l'ensemble de ses aimables clients professionnels et particuliers pour leur confiance et leur fidélité.

### L'info en plus...

#### Boîte aux lettres du Père Noël : ne tardez pas !

Pour rappel, le secrétariat du Père Noël ferme le 15 décembre ! Pour obtenir une réponse, il faut indiquer son nom et son prénom ainsi que son adresse au dos de l'enveloppe. Pas besoin de timbre.

## Annuaire / Levrioù-pellgomz

### Services municipaux

**Accueil de Loisirs** : alsh@plabennec.fr - 02 98 40 49 92

**Anim'Ados** : animation.jeunesse@plabennec.fr - 06 16 91 74 42

**Maison de l'Enfance** : multiaccueil@plabennec.fr - 02 98 37 60 72

**Animation Sport** : educateursportif@plabennec.fr - 06 29 45 79 00

**Bibliothèque** : bibliotheque@plabennec.fr - 02 98 37 61 58

**Cyberespace** : informatique@plabennec.fr - 02 98 30 78 97

**C.C.A.S** : ccas@plabennec.fr - 02 98 40 42 17

**Relais Parents Assistants Maternels Intercommunal**

Ouvert du lundi au jeudi 9h / 16h30, vendredi 9h / 16h -

rpam@plabennec.fr - 02 98 36 83 42

### Mémento / Mat da c'houzoud

- **Pharmacies** – nuits, dimanches et jours fériés, 32 37 pour connaître la pharmacie de garde la plus proche

- **Vétérinaire**  
02 98 40 41 34

- **Ambulances et transport médical assis**  
Etoile bleue : 02 98 36 85 75

- **Transport médical assis**

Taxi Gallin Véronique : 06 77 36 77 89

Taxi Gouez Laure : 02 98 36 88 69 / 06 88 74 74 85

Taxi Le Bars Gilles : 02 98 40 80 82 / 06 75 01 92 43

Taxi Inizan Philippe : 06 20 44 59 85

Taxi Tanguy Mickaël : 06 51 53 52 62

- **Cabinets infirmiers**

Cabinet des Abers : Kathy Moreau - 1 rue du Penquer : 02 29 00 40 12

Cabinet Gentile : 11 square Pierre Corneille : 02 98 40 44 00

Cabinet de la Gare : 6 bis square Pierre Corneille - 06 20 47 28 90

Cabinet de la Mairie : 3 rue de la Mairie : 02 98 37 63 41

- **Correspondants presse locale**

Le Télégramme

Claudine Jestin : claudine.jestin@orange.fr - 06 88 40 03 80

Ouest France

Dorothee Duhart : dorothee.duhart@gmail.com - 06 62 66 77 65

### Appels d'urgence / Da c'helver trum

**Médecin** : 15

- **Sapeurs-Pompiers** : 18 ou 112

- **Gendarmerie** : 17 ou 02 98 40 41 05

- **Urgence gaz naturel** : 08 00 47 33 33

- **Astreinte eau et assainissement CCPA** : 06 08 41 49 75

- **Astreinte communale sécurité équipements**

communaux : 06 14 97 14 06

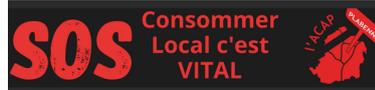
- **Violences sur les enfants** : 119 disponible 7j/7, 24h/24

- **Violences conjugales** : 39 19 écoute et accompagnement

(lundi au samedi 9h- 19h) et 17 en cas de danger immédiat.

Quand on ne peut pas parler, alors qu'on est en danger,

on peut utiliser le 114 afin d'appeler les secours par SMS



**Y'A TOUT CE QU'IL FAUT À PLAB PROFITEZ-EN**

Association des Commerçants, Artisans et Entreprise de Plabennec



click and collect  
&  
boutiques.plabennec.fr

### Hôtel communautaire

- **L'Hôtel de communauté du Pays des Abers** : 58 avenue Waltenhofen 8h30-12h / 13h30-17h30 - accueil@pays-des-abers.fr - 02 98 37 66 00

- **Accueil Emploi** – lundi, mardi, jeudi 9h-12h / 14h-17h, vendredi 9h-12h / 14h-16h à Plabennec (Hôtel CCPA) le mercredi 8h30 - 12h30 à Lannilis (Pôle social) - 02 90 85 30 12

- **Mission Locale** de Plabennec / Lannilis : 02 30 06 00 33, lundi de 9h à 12h (sans RDV), de 14h à 17h (sur RDV) Mardi de 11h à 12h et de 14h à 15h (sans RDV), de 9h à 11h et de 15h à 17h (sur RDV)

- **Association Gestion pour le Développement de l'Emploi** : tous les jeudis de 13h30 à 17h - 02 98 21 18 64

- **Service Public d'Assainissement Non Collectif** - 02 90 85 30 17

- **Redevance des ordures ménagères** : 02 90 85 30 18

- **Problème de ramassage des déchets ménagers** : 02 98 84 40 35

- **Service eau** : facturation 02 90 85 30 52 - Travaux : 02 30 06 20 03

### Anciens locaux de la Poste (près de la mairie)

- **Puéricultrice** : permanence les lundis sur RDV avec Mme Keriell - 02 98 04 02 65 – 06 89 58 84 36

- **Assistants Sociales et accueil administratif** : Sur RDV à prendre au CDAS de Lannilis - 02 98 04 02 65

**Centre Local d'Information et de Coordination Gériatrique (CLIC)** (point infos / 60 ans et plus et leurs familles) - Sur RDV au 02 98 21 02 02.

### Maison des Bruyères

- **AMADEUS** - Aide et soins à domicile - 1 rue Pierre Jestin. Aide et accompagnement, soins infirmiers, équipe spécialisée Alzheimer, téléassistance, jardinage, bricolage, garde d'enfants... Horaires : 8h30-12h / 13h30-17h, du lundi au vendredi. www.amadeus-asso.fr - 02 98 21 12 40

### Autres lieux

- **Les Fripouilles – Association Assistantes Maternelles** : lesfripouillesplabennec@gmail.com - 06 67 27 02 71

- **Secours Catholique** : fermé au public pour cause de confinement - 06 38 64 05 94

- **Maison Paroissiale** : 1 rue Marcel Bouguen - Suite au confinement, la Maison Paroissiale est fermée jusqu'à nouvel ordre, tél astreinte: 06 30 77 66 14

- **ADMR des 2 Abers** : Aide et accompagnement, ménage, téléassistance, garde d'enfants, services... 66 avenue de Waltenhofen - lundi au vendredi de 9h / 12h - plabennec@29.admr.org - 02 98 37 60 37

- **Caisse d'Allocations Familiales** : sur RDV - 0810 25 29 30

- **Centre Médico psychologique** : 11 rue Hélène Boucher - 02 98 42 36 80

- **Entraide pour la vie** – Association cantonale d'aide aux familles confrontées à la maladie grave ou invalidante - 02 98 40 80 27 ou 02 98 04 13 37. www.entraidepourlavie.fr – president@entraidepourlavie.fr

